

les maladies des yeux, du nez, des oreilles et de la gorge, deux dispensaires de médecine infantile, un dispensaire antivénérien, un dispensaire dentaire, un dispensaire antituberculeux, et 8 Gouttes de lait, et j'en passe. En somme 17 dispensaires où l'on soigne gratuitement. Ceci doit représenter plusieurs milliers de clients, dont un bon nombre sont perdus pour le praticien. Car c'est un fait avéré qu'il n'y a pas que les pauvres qui profitent de ces dispensaires. Bien des gens, qui sont capables de payer les services du médecin, mais qui ont perdu le sens de l'honneur et de la fierté, viennent se mettre au rang des pauvres dans ces dispensaires. C'est un lades se présentent chaque année. Du moment que je reconnais ces faux pauvres, très poliment, je leur infuse assez de vaccin de la fierté que je les immunise contre le défaut contraire. Je ne les revoie plus.

Pourquoi tant de personnes fréquentent-elles les dispensaires aujourd'hui, et cela de plus en plus? Je vais en donner les raisons.

En deux mots, c'est de notre faute, à nous médecins. Nous nous tressons, nous-même, la corde à nous pendre. Je m'explique.

D'abord n'est-il pas vrai que du moment que s'organise un dispensaire, c'est une véritable course à qui en serait le titulaire?

Ensuite ne signons-nous pas trop volontiers des certificats permettant aux porteurs de se faire soigner gratuitement dans les dispensaires publics?

Et puis, il faut le dire, qu'est-ce qui pousse un certain nombre de gens à se faire soigner "in forma pauperis"? Ce sont nos prix élevés. Que de personnes, à qui je manifestais ma surprise de les voir au rang des pauvres, me dire bien franchement: "Docteur, ça coûte cher aujourd'hui les services du médecin."

Que conclure de tout cela?

Qu'il faille travailler à la disparition des dispensaires? Mais ce serait insensé. C'est un état de choses avec lequel il faut compter, et contre lequel nous ne pouvons et ne devons rien faire. Du reste l'intérêt général nous commande ce nouveau sacrifice.

Seulement notre intérêt personnel nous demande d'être plus circonspect dans la signature des certificats donnant aux porteurs droit de se faire soigner gratuitement.

Les directeurs des dispensaires devraient renvoyer sans pitié toutes personnes qui sont capables de payer, ou qui ne relèvent pas de ce dispensaire.

Ensuite les médecins, comme autrefois, devraient soigner leurs pauvres et non pas s'en débarrasser sur la charité publique. Nos meilleurs malades sont les pauvres, parce que Dieu s'est chargé de payer pour eux.